

La Cour constitutionnelle de transition (CCT) le confirme : Anicet-Georges Dologuélé et Faustin Archange Touadéra sont bien qualifiés pour croiser le fer au second tour de l'élection présidentielle. En se hissant aux premier et second rangs, les deux anciens Premiers ministres vont à nouveau battre campagne pour solliciter les voix des électeurs.

Anicet-Georges Dologuélé, le banquier né le 14 avril 1957



Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et se voit intégrer en 1983 dans les effectifs de la BEAC pour occuper les fonctions d'inspecteur général et chef de mission.

En 1991, il est nommé Délégué du Gouverneur et Représentant de la BEAC auprès de l'Union Européenne. En juillet 1994, il revient au siège de la Banque comme directeur des relations extérieures, puis Directeur de l'organisation et de l'informatique (1995).

Deuxième enfant d'un couple d'instituteurs, Anicet Georges Dologuélé est un économiste né le 17 avril 1957 à Bozoum (Ouham-Péndé).

Ancien élève du petit séminaire de Berbérati et du lycée Jean Bédel Bokassa de Bangui, il étudie à l'université de Bangui puis à l'université de Bordeaux (France) où il décroche un DESS en gestion des entreprises (1981) et d'un DEA en économie (1982). Il passe avec succès le concours d'entrée à l'institut de formation de la Banque des

La politique vient à lui en 1997 lorsque feu le Président Ange Félix Patassé lui fait appel pour occuper le poste de Ministre des Finances et du Budget du gouvernement d'Action pour la Défense de la Démocratie (GADD), dirigé alors par Michel Gbézéra Bria. Il succède à ce dernier le 3 janvier 1999 et conserve les fonctions de Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan et de la Coopération internationale.

Il quitte la Primature le 1er avril 2001 pour prendre, cinq mois plus tard, la présidence de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), poste qu'il occupe jusqu'en janvier 2010.

En 2012, il crée "AfriParteners international consulting", un cabinet de consultants, et jette les bases d'un parti politique, l'Union pour le Renouveau Centrafricain (URCA), qui voit le jour à l'issue d'une assemblée générale tenue à Bangui le 25 octobre 2013. Son score au 1er tour de la présidentielle (23,74% des suffrages) constitue un coup de maître pour ce jeune parti. Mais Il devra capter les électeurs de Désiré Kolingba et Martin Ziguélé, classés 3ème et 4ème au premier tour.

Fridolin Mamoko

Faustin Archange Touadéra, l'enseignant né le 21 avril 1957



Fils d'un chauffeur et d'une femme au foyer originaires de Damara, à 75 km au nord de Bangui, le Professeur Faustin Archange Touadéra est né le 21 avril 1957 à Bangui.

Après des études supérieures à l'Université de Bangui, puis de Yaoundé et de Lille, il entame, en 1987, une carrière d'enseignant comme Maître Assistant à l'Université de Bangui. Successivement Inspecteur de Mathématiques, Vice-Doyen de la Faculté des Sciences, Directeur de l'École Normale Supérieure (ENS), il est inscrit sur la liste d'Aptitude du C.A.M.E.S et devient Recteur de l'université de Bangui en

2004. Alors qu'on ne lui connaît pas d'étiquette politique, il est nommé Premier Ministre en janvier 2008 en remplacement d'Elie Doté, nommé en juin 2005. Il devient membre du parti Travailliste Kwa Na Kwa (KNK) l'année suivante, lors du premier congrès de ce parti créé par l'ancien Président François Bozizé, et sous les couleurs duquel il se fait élire député de Damara, lors des élections groupées du 23 janvier 2011.

Maintenu en poste pendant cinq années par le fondateur de son parti, il ne bénéficie pas cependant du soutien de ses camarades, lorsqu'il se lance dans la course au fauteuil présidentiel. C'est donc en indépendant qu'il bouleverse les pronostics en prenant la deuxième place lors du premier tour de la présidentielle du 30 décembre dernier.

« Les Centrafricains ont besoin de quelqu'un qui les rassure, qui a de l'expérience. Donc, je suis candidat indépendant pour les élections d'octobre 2015 », déclare-t-il pour justifier sa candidature annoncée peu après la publi-

cation du calendrier électoral. L'expérience lui sera, plus que jamais, utile pour non seulement réunir sur son nom une majorité d'électeurs, mais surtout disposer d'une majorité parlementaire, à l'issue des prochaines législatives, pour mener à bien les réformes nécessaires au redressement du pays qu'il promet avec ferveur.

Parmi les défis qu'il dit vouloir relever figurent de nombreux dossiers hérités des précédents gouvernements. Les arriérés de salaires, par exemple, qui courent sur plusieurs années. Pour apaiser le climat social, l'ancien Premier ministre privilégie le dialogue et s'efforce de convaincre les fonctionnaires des difficultés, bien réelles, du pays. Mais son chantier le plus important reste la « lutte contre la fraude, dont les conséquences sur le Trésor public sont désastreuses. » Il ne croit pas que la corruption soit liée à l'extrême pauvreté des Centrafricains. « Le problème est ailleurs », assure-t-il.

Sébastien Lamba

Maturité et sagesse

« J'ai décidé de ne pas laisser mon enfant aller à l'école ce matin ». La crainte de ce parent anonyme et auteur de ces propos s'est avérée non fondée. A la veille de la proclamation des résultats officiels du double scrutin par la Cour constitutionnelle de transition, quelques habitués à l'anarchie et à la violence aveugle ont pensé qu'ils pouvaient continuer allègrement de jouer avec les nerfs de tout un peuple en entretenant la psychose au sein de la population. C'est vite oublier que les Centrafricains formant la grande majorité silencieuse ont suffisamment payé le lourd tribut de l'inorganisation du pays depuis près de trois années, s'il faut prendre seulement la mauvaise période commencée après la chute du dernier président élu. Le peuple dans son ensemble n'est plus disposé à rester impuissant face à la dégradation de sa situation.

Editorial

Depuis le déclenchement du processus électoral, les compatriotes de Mme Samba-Panza, en fin de mission, ont bien montré qu'ils veulent en finir avec la violence et que le retour à l'ordre constitutionnel reste leur premier souci... en espérant voir leur quotidien s'améliorer fondamentalement. Cela ne serait possible qu'avec une politique globale bien pensée par les prochaines autorités, légitimées par les urnes.

Le double scrutin de décembre dernier a tracé impeccablement la voie ; et les électeurs (trices), en se rendant de manière disciplinée en masse dans les bureaux de vote, ont fait preuve d'un tel civisme que même la Communauté internationale et les plus sceptiques se sont montrés « surpris, étonnés ». Avec près de 80% de participation à l'élection présidentielle dans les conditions que l'on connaît, la Centrafrique a fait mieux que certaines vieilles démocraties. Les requêtes en annulation de certains candidats recalés à la présidentielle et l'annulation pure et simple des législatives pour irrégularités constatées par la Cour constitutionnelle n'enlève rien à la maturité et à la sagesse du peuple centrafricain souverain.

Dans tous les quartiers de la capitale, dans tous les villes et villages de l'arrière pays, la tendance est la même : le peuple, mature et sage, est bien motivé et exprime sa soif de liberté, celle de choisir librement ses représentants dans les différentes sphères politiques.

Gilbert Mbakop

Cour constitutionnelle de transition

La population accueille les résultats officiels du double scrutin dans le calme



Tribunal de grande instance de Bangui, avant-hier matin. Jusqu'à 08 heures, tout est encore calme, pourtant un grand événement est prévu dans quelques heures. Le bâtiment est encerclé par des éléments des Forces internationales et nationales. Tous filtrent minutieusement l'accès des lieux. A l'intérieur de la salle, on note entre autres la présence des officiels, notamment les membres du Bureau exécutif de l'Autorité Nationale des Elections (ANE), de quelques membres du gouvernement, des représentants des candidats et de certains candidats eux-mêmes dont Fidèle Gouandjika, et enfin des avocats en robe noire.

C'est à 10 h 35 mn qu'un son de clochette annonce l'entrée des juges de la Cour constitutionnelle de transition (CCT), emmenés par leur Président, Zacharie N'douba. S'ensuit alors la lecture des rapports de six requêtes par le Rapporteur général. Ces requêtes sont bien celles introduites par certains candidats à la présidentielle, dont Martin Ziguélé du Mouvement de Libération du Peuple Centrafricain (MLPC), Désiré Bilal Nzanga Kolingba du Rassemblement Démocratique Centrafricain (RDC), Régina Konzi Mongo, candidate indépendante, Théophile Sony Colé, Candidat indépendant, Cyriaque Gonda du Parti National Pour un Centrafrique Nouveau (PNCN) et Abdou Karim Meckassoua, candidat indépendant. Sur les six requêtes reçues, la CCT a traité cinq dos-

siers, la candidate Régina Konzi Mongo ayant retiré la sienne le 19 janvier pour des raisons personnelles. Après la plénière des juges constitutionnels, « toutes les cinq requêtes tendant à l'annulation partielle ou entière ont été rejetées », a expliqué le Rapporteur général, Emile Ndjapou. La raison de ce rejet en bloc est que « les griefs formulés par les requérants ne sont pas, sur le fond, de nature à impacter sur les résultats », conclut-il.

Après l'intervention des différents conseils des candidats requérants, l'audience est suspendue. A la reprise, le Président Zacharie N'douba reprend la parole quelques minutes pour la lecture des résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle. On peut remarquer que ces résultats ne diffèrent guère fondamentalement de ceux annoncés par l'ANE. Ces résultats placent bien Anicet George Dologuélé (23,74%) et Faustin Archange Touadéra (19,95 %) en tête et du coup, ces derniers sont ainsi qualifiés pour le second tour. C'est bien entre ces deux protagonistes que le peuple est appelé à choisir la personnalité qui va prendre la tête du pays pour les cinq prochaines années.

Compte rendu:
Abraham Azouyangui et
Marcellin Zoumadou

Médias et élections

La Synergie des médias pour des élections en atelier d'évaluation

Lors de l'atelier organisé le 21 janvier à l'Hôtel Somba par la synergie des médias pour l'évaluation de la couverture médiatique du premier tour du scrutin, le porte-parole et Rapporteur général de l'Autorité nationale des élections (ANE), Julius Nguouadé-Baba, s'est félicité de l'apport des médias au processus électoral.

Dans sa communication, le Rapporteur général de l'ANE a défini le type de collaboration qui existe entre son Institution et la presse Centrafricaine : "la presse est notre partenaire car elle représente le quatrième pouvoir quand bien même cela n'est pas formel."

Julius Nguouadé-Baba a relevé quelques écarts du côté de la presse car, selon lui, certains organes ne prennent pas le temps de

recouper les informations et ont publié des articles violant l'éthique et la déontologie de la profession.

En dépit de ce manque de professionnalisme de certains organes de presse, a-t-il assuré, beaucoup d'autres par contre ont fait montre d'un travail professionnel pendant la phase critique du processus qui est celle de l'enregistrement des électeurs sur les listes électorales. "La presse a su accompagner l'Autorité nationale des élections en mobilisant les électeurs à s'inscrire massivement sur la liste électorale et à accomplir leur devoir civique," a-t-il mentionné.

En définitive, Julius Nguouadé-Baba a appelé les médias à jouer un rôle important dans la diffusion des informations pour le second tour dont la date sera publiée par l'ANE



Julius Nguouadé-Baba, Porte parole de l'ANE reconnaissant le rôle important des médias surtout en période électorale

après la proclamation des résultats définitifs du premier tour.

Frédéric Mbomba

La MINUSCA et d'autres partenaires en parfaite communion avec les médias



Parfait onanga-Anyanga, le patron de la Minusca félicitant le coordonnateur de la Synergie sous les regards du président du HCCT (photos archives)

Un atelier d'évaluation de la couverture médiatique du premier tour des élections présidentielle et législatives s'est déroulé jeudi 21 janvier dans la salle de conférence de l'hôtel Somba à Bangui. L'objectif de cette rencontre était d'établir un bilan de la couverture médiatique du premier tour de scrutin du 30 décembre dernier afin de mieux préparer celle du second tour.

Organisé par la Coordination de la Synergie des médias que chapeaute monsieur Célestin David Gamou, cet atelier a vu la participation de la MINUSCA, partenaire principal de ladite synergie, de l'Union Africaine, de l'Autorité Nationale des Elections, du Haut Conseil de Communication de Transition et de l'Observatoire des Médias en Centrafrique (OMCA).

Quatre communications ont ponctué ces travaux. La première était celle de José Richard Pouambi, Président du Haut Conseil de Communication de Transition. Lors du scrutin du premier tour, a-t-il indiqué, une équipe a été mise en place pour suivre les interventions des candidats sur les ondes. Cela a permis de constater des déra-

pages de certains candidats par rapport aux dispositions du Code de bonne conduite. Quant à la presse, il a relevé que, d'une manière générale, tous les organes de la presse écrite se sont transformés en propagandistes de certains candidats et des dérapages tels que l'incitation à la haine, des propos diffamatoires etc. ont été constatés. Et donc pour le second tour, tout le monde doit se corriger pour que le peuple centrafricain connaisse effectivement des élections apaisées.

A son tour Madame Lydie Solange Yaoumbi, Présidente de l'OMCA a fait les mêmes remarques que ceux du Président du HCCT, mais cependant certains organes de la presse écrite ont été sanctionnés.

Enfin, c'est Monsieur Simon-Pierre Ndouba qui est intervenu pour faire le bilan de la synergie. En dépit des insuffisances qu'il a relevé, la synergie a produit quatre numéros du journal de la synergie et le cinquième est en cours.

Marcellin ZOUADOU



Elections siriri
Bulletin d'information sur le processus électoral

Tél: 72 70 09 04/ 75 32 4078
Courriel: spndouba@yahoo.fr
Un projet de la MPJ, réalisé avec l'appui technique de : OMCA, ARC, RJDH et financier de la MINUSCA et du PNUD

Rédacteur en chef:
Simon Pierre Ndouba
Red. adjoint : Simplicie Doayouane

Relecture :
Marcel Mboula et M.D Gazikolguet

Secrétaire de rédaction :
Armel Paul Ouakola (MPJ)

Ont collaboré à ce numéro :
Sébastien Lamba (ACAP), Gilbert Mbakop (Sango Ti Afrika), Julio (Le Facteur) Fridolin Mamoko (Le Démocrate), Guy. Masseroang, A. Azouyangui (L'Etoile), M. Zoumadou (Harmattan), Frédéric Mbomba, Prudence Yamété, etc

Montage graphique et Consultance particulière: Prosper Yaka Maïde

Réactions Proclamation des résultats officiels par la Cour constitutionnelle de transition: les Centrafricains donnent leurs avis

Trois semaines après les élections groupées du 30 décembre 2015, le coup de gong de la Cour constitutionnelle de transition a retenti ce lundi 25 janvier avec la proclamation des résultats. Les Centrafricains ont poussé un «ouf» de soulagement. A cet effet, la Synergie des Médias a promené son micro dans les rues de la capitale et a récolté les réactions de quelques banguois.

4è Arrondissement

RODRIGUE :

«Je suis vraiment dans la joie après la décision rendue par la Cour Constitutionnelle. Etant citoyen centrafricain, la décision que nous attendions de la Cour Constitutionnelle est ce qui vient d'être publié. A ce sujet, je suis convaincu que cette même joie est partagée par l'ensemble de la jeunesse centrafricaine. Désormais, les Centrafricains peuvent faire confiance à la justice de leur pays.»

JULIE : «Je me réjouis de cette décision rendue par la Cour Constitutionnelle car nous avons trop souffert dans ce pays. Donc, cette décision est tout à fait juste et conforme à la loi par rapport à la volonté du peuple centrafricain et vraiment ça me réjouit».

PIERRE : «Ma joie est que nous sommes désormais situés. Les deux challengers autorisés à aller au second tour sont donc connus à l'issue de la décision de la Cour Constitutionnelle de ce jour. A noter que ces deux candidats reflètent la volonté du peuple. Je ne leur reproche rien. Pour cela, je remercie Dieu tout en souhaitant que le second tour prochain puisse se dérouler dans le calme et que le meilleur gagne.»

JEAN JACQUES :

«Oui cette décision m'a réjoui parce que nous l'avons attendue depuis près d'un mois. Pour le 2ème tour, nous avons deux candidats en lice, le vrai choix se fera entre ces deux et celui qui sera élu prendra la destinée du pays et surtout rétablira la paix dans le pays tout entier.»

Fred Koyawali :

«J'étais présent lorsque la Cour Constitutionnelle de Transition a procédé à la proclamation définitive des résultats du premier tour des élections. Mais que voulez-vous? Ladite Cour a tranché l'affaire. Force est de constater que les résultats de la présidentielle n'ont pas été annulés. Au départ, j'étais vraiment frustré. Mais j'ai compris que force est et demeure à la loi. Les deux candidats au second tour sont des Centrafricains. On fait

avec. Et je demande à tous mes compatriotes et plus particulièrement aux partisans de notre parti politique et à notre leader d'accepter la décision de ladite Cour. Jouons au fair-play dans l'intérêt supérieur de la nation. Nous avons trop souffert. On n'y peut rien. Le peuple Centrafricain a trop souffert.

Brigitte Bombo :

« C'est l'ANE qui a faussé les données. Elle a recruté des bras cassés, incapables de dresser un procès verbal à telle enseigne que beaucoup de bulletins et de procès-verbaux ont été invalidés. Malgré tout, je ne peux que me réjouir des résultats proclamés par la Cour Constitutionnelle de Transition. Mon candidat préféré est écarté. Mais les deux autres sont des Centrafricains. Pourvu que l'élu soit un rassembleur car nous avons trop souffert. Et je lance un vibrant appel à la jeunesse centrafricaine de surmonter toutes les considérations partisanses et de ne pas céder à la violence et à la manipulation. Sauvons notre pays. A tous les candidats de jouer au fair-play en acceptant la décision de la Cour Constitutionnelle de Transition. Même s'ils la jugent mal rendue. Toutefois l'ANE doit tout faire pour éviter les mêmes erreurs au second tour.

Achille Zonpagnan :

« Bien que je ne partage pas le même avis que la Cour Constitutionnelle qui devait annuler tous les deux résultats en décidant autrement, je ne peux que me ranger derrière elle. La situation du pays et celle de son peuple ne nécessitent plus une autre considération politique partisane, régionale ou ethnique. Car l'essentiel est de tourner la page sombre de notre histoire. Les candidats Anicet Georges Dologuélé et Faustin Archange Touadéra sont des grands fils du pays. Acceptons un parmi les deux au second tour. Espérons que les autres vont m'écouter.

2ème arrondissement :

Romarie Baguila, commerçant : «Je crois que les Magistrats qui ont été nommés à la Cour constitutionnelle ont prêté serment avant l'exercice de leur fonction. Si au



Quelques privilégiés ayant suivi la proclamation en direct dans la salle d'audience du Tribunal

jour d'hui la Cour constitutionnelle a déclaré Dologuélé et Touadéra, les vainqueurs au premier tour, je ne vois pas le mal. Ce sont tous des Centrafricains comme moi. Il faut que nous allions seulement au deuxième tour. Celui qui sera élu sera le reflet de Dieu. Nous voulons seulement la sécurité sur le corridor Bangui-Garoua-Mboulaï, rien que la sécurité, pour nous permettre de vaquer à nos occupations».

Lucienne Tinayo, vendeuse de produits maraichers :

«Nous avons beaucoup souffert depuis trois ans. Nous voulons tourner la page sombre de la crise que notre pays a connue. Parmi les 30 candidats, tout le monde ne pouvait pas passer Président de la République. Si c'est Dologuélé ou Touadéra, nous voulons la bonne gouvernance pour le développement de la RCA.

Igor Toundou :

«Les résultats donnés par la Cour constitutionnelle de Transition, c'est un résultat que nous tous nous pouvons accepter pour l'avenir de notre pays. nous irons massivement voter au second tour. Ce sont les urnes qui vont juger. Nous voulons que la RCA aille de l'avant comme d'autres pays de la sous-région. Nous voulons la sécurité, la paix.

Joseph Yakété :

«J'ai postulé pour une première fois, j'ai battu campagne en 11 jours, ce qui est insignifiant. La Cour constitutionnelle a fait son travail. Je suis satisfait du résultat qui est le reflet de ce que j'ai fait. J'ai confiance et je pense mieux faire la prochaine fois».

Fidèle Gouadjika, un des candidats à la présidentielle : «Je suis ému. L'ANE a fait un bon travail. Je félicite les deux premiers et que le meilleur gagne. Le tout est que la RCA soit forte et que nous vivions dans la paix. Je suis conscient de mon score. Que le 2ème tour se déroule dans le calme!».

Simplice Sarandji, directeur national de campagne du candidat

Archange Faustin Touadéra : «Le contraire du résultat m'aurait surpris. Je rends grâce à Dieu qui a été à l'œuvre. Touadéra et Dologuélé iront au 2ème tour. Mon candidat est un enseignant. il a fait ses preuves. Le résultat est là. Il a été soutenu par ses étudiants, ses collaborateurs».

8ème arrondissement: (quartier sinistré)

Gildas Norlabbe :

« A mon avis, un peu d'éclairage par rapport aux résultats provisoires donnés par l'ANE, car tout le monde savait au préalable que c'était Anicet Georges Dologuélé et Archange Touadéra qui vont aller au second tour et si c'était le contraire, ça allait mal tourner! »

Mme Félicité Nambena :

« Félicitations aux candidats retenus pour le second tour des élections. Ils portent notre espoir. Félicitations aussi à l'équipe de l'ANE et à la Cour Constitutionnelle pour ces efforts fournis à la population car ceci a enlevé des doutes et a prouvé le respect du choix des électeurs durant ce processus.

Narcisse Ndol :

«Le doute planait dans ma tête depuis un certain temps, on raconte que pour ce second tour, il y aura 3 candidats et je me suis dit que le Code électoral n'a prévu que 2 au second tour et si par malheur, la Cour Constitutionnelle proclamait les trois, on aurait cru à une tricherie, mais la clarté des choses nous a rassurés! »

Rachel Yambassa :

«Bien que mon candidat ne soit pas retenu pour le second tour, je suis fière des résultats proclamés. Cela démontre le choix et la volonté du peuple centrafricain pour la sortie définitive de la crise. Félicitations à la Cour Constitutionnelle sans oublier l'ANE ».

Propos recueillis par: